



D.L.G.L. Ltée se classe au 1^{er} rang des meilleurs milieux de travail au Canada

Pour publication : le 28 avril 2008

D.L.G.L. Ltée se classe en première place parmi les 50 **meilleurs milieux de travail au Canada** pour cette année. Ce palmarès et des anecdotes d'entreprises ont fait l'objet d'un reportage spécial publié dans le numéro du lundi 28 avril 2008 du journal *Globe and Mail*.

D.L.G.L. est une entreprise qui se spécialise dans la conception, l'implantation et le support complet de systèmes avancés, conviviaux et intégrés de gestion des ressources humaines, de la paie, du cycle du temps et des régimes de retraite, conçus pour la grande et très grande organisation, utilisant les meilleurs outils standardisés par le marché et privilégiant la qualité plutôt que le volume.

Le succès de D.L.G.L. repose sur sa Philosophie, une qualité de vie pour ses employés, ses clients, ses actionnaires et ses fournisseurs. Notre culture est basée sur la compétence et la confiance, le respect mutuel, la liberté et l'initiative personnelle. D.L.G.L. est soucieuse du bien-être de ses employés et de leurs familles en refusant d'imposer des horaires de travail excessifs et de signer des contrats déraisonnables, qui sont des sources de stress psychologique, et en leur offrant des programmes d'entraînement de premier plan et des installations sportives qui leur permettent de se garder en bonne forme physique.

« Nous avons inversé les valeurs de la gestion », déclare Jacques Guénette, président. « Dans le marché, on entend souvent dire que la corporation doit créer une plus-value pour les actionnaires. Cela donne le droit de faire presque n'importe quoi, même élaborer des plans d'affaires ridicules qui exigent une croissance incontrôlable. »

« Nous avons renversé les choses complètement en nous disant : mettons sur pied une entreprise qui crée une plus-value pour les employés. Assurons-nous que nos employés sont heureux, commente M. Guénette. La première conséquence, c'est qu'ils restent avec nous, ils acquièrent de l'expérience et ils deviennent très bons dans ce qu'ils font. Et cela nous permet de fabriquer d'excellents produits et de fournir de très bons services. Résultat, nous créons une énorme plus-value pour nos clients dans ce processus. Et lorsque nous le faisons ainsi, cela se traduit par une plus-value pour les actionnaires. »

« Nous avons constaté, dit-il avec modestie, que ce système fonctionne beaucoup mieux que l'autre modèle. »

Le palmarès des « Meilleurs lieux de travail au Canada » est compilé par le *Great Place to Work® Institute of Canada*. Le processus de sélection s'effectue selon deux critères. Les deux tiers du pointage final proviennent de questionnaires en 57 points complétés par des employés choisis au hasard, dans lesquels chacun a la possibilité de fournir ses commentaires sur l'employeur. L'autre tiers est attribué à la suite d'un examen approfondi de la culture de l'entreprise, comprenant notamment une évaluation détaillée des politiques de gestion des ressources humaines. On obtient ainsi une représentation rigoureuse de l'entreprise reflétant la perspective des employés ainsi qu'un portrait général de la culture de l'entreprise. Ces deux volets du sondage fournissent des données essentielles sur les cinq facettes qui forment la base de la confiance dans un meilleur lieu de travail : crédibilité, respect, équité, fierté et camaraderie.